

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2013

**FEVRIER 2016**

**Directeur Général, Directeur de publication**

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales P.I.	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA Atoumane FALL, Abdoulaye Mamadou TALL, Ndeye Aida FAYE TALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou DIACK, Ramlatou DIALLO, Oumar DIOP, Abdoulaye FAYE, Adjibou Oppa BARRY, Ndeye Binta DIEME COLY, Saliou MBENGUE, Thiayédia NDIAYE

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOMUM et Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Woudou DEME
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Mamadou DAFPE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO
22. CULTURE	Atoumane FALL

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal  
 Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15  
 Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

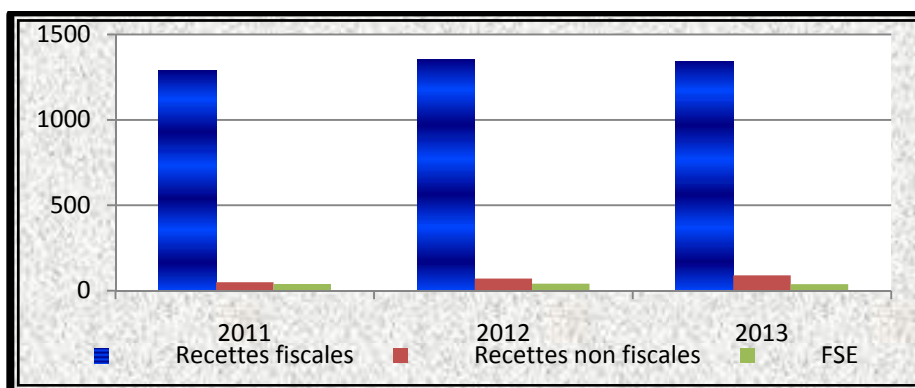
La gestion des finances publiques de 2013 s'est déroulée dans un contexte de poursuite des orientations visant à réduire le déficit public. L'Etat a opté pour une consolidation dans le processus d'amélioration de la qualité de la dette publique et la maîtrise des dépenses de fournitures et d'entretien. La gestion de 2013 est aussi marquée par le démarrage de la mise en œuvre du nouveau Code Général des impôts (CGE) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. A ce titre, les taux d'imposition sur les revenus des personnes physiques ont été revus à la baisse tandis que le taux d'impôt sur les sociétés (IS) est révisé à la hausse de 25% à 30%. Par ailleurs, l'arrivée à termes de certains projets, en particulier les constructions dans les secteurs de l'éducation et de la santé, a conduit à une baisse des dépenses en capital sur ressources intérieures. Quant à celles sur ressources extérieures, elles sont en hausse, sous l'effet des projets dans les secteurs des télécommunications et des infrastructures routières.

Le déficit budgétaire global s'est amélioré de 20,1 milliards FCFA pour ressortir à 400,4 milliards FCFA contre 419,7 milliards FCFA en 2012. Il est évalué à 5,4% du PIB en 2013 contre 5,9% en 2012. Cette amélioration est imputable à une baisse plus soutenue des dépenses totales et prêts nets que des recettes budgétaires totales (y compris dons).

## XXI.1. LES RECETTES BUDGETAIRES<sup>59</sup>

Les recettes budgétaires sont ressorties à 1 471,4 milliards FCFA en 2013 contre 1 464,0 milliards FCFA en 2012, soit une légère augmentation de 0,5%, sous l'effet de la hausse des recettes non fiscales (27,0%). Toutefois, cette évolution est contenue par le repli des recettes fiscales (y compris FSE) de 11,8 milliards FCFA (-0,8%). Le Fonds de Soutien à l'Energie (FSE) a connu un repli de 6,3% en 2013 (38,4 milliards FCFA contre 41,0 milliards FCFA en 2012).

Graphique 21.1 : Evolution des recettes budgétaires (milliards FCFA)

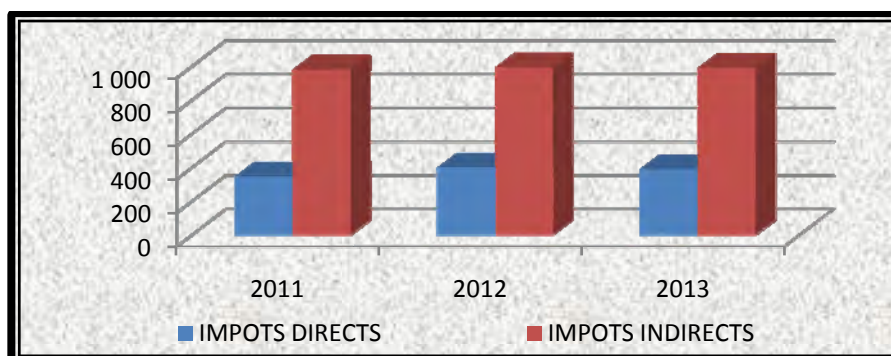


Source : Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), TOFE-2013

### XXI.1.1. LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales totales recouvrées (y compris FSE) ont connu une baisse de 0,8% pour atteindre 1 381,2 milliards FCFA en 2013 contre 1 393,0 milliards FCFA en 2012. Cette contreperformance est imputable à la chute conjointe du FSE (-6,3%), des impôts directs (-2,3%) et des impôts indirects (-0,3%), traduisant les difficultés liées au démarrage de l'application du nouveau Code général des impôts (CGI) en 2013.

Graphique 21.2 : Répartition des recettes fiscales (en milliards FCFA)



Source : DGCPT, TOFE-2013

<sup>59</sup> Le tableau 21.2 de l'annexe présente la décomposition détaillée des recettes budgétaires.

### ***XXI.1.1.1. Les impôts directs***

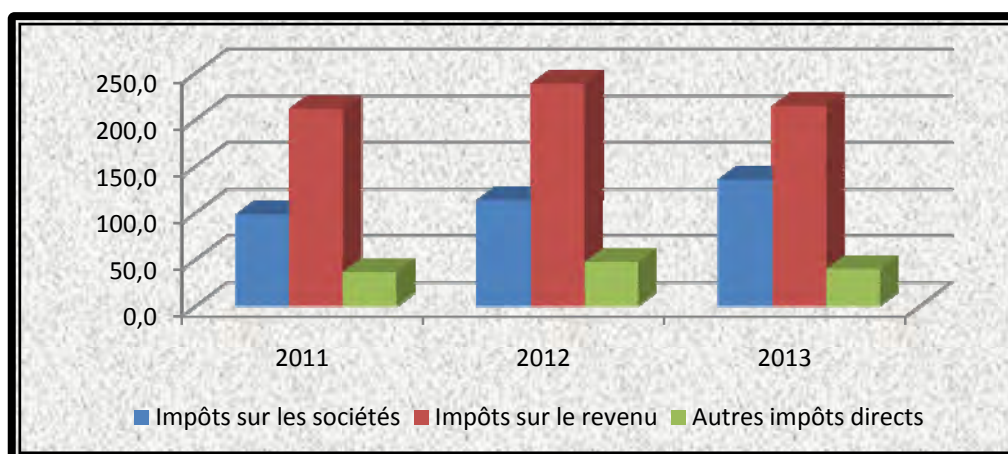
Les impôts directs sont ressortis à 389,9 milliards FCFA en 2013 contre 399,1 milliards FCFA en 2012, soit un repli de 2,3%, en liaison avec la diminution des impôts sur le revenu (-10,0%) et de l'IRVM/IRCM (-29,5%). Toutefois, cette baisse est atténuée par le relèvement de l'Impôt sur les sociétés (IS) (19,1%).

L'impôt sur le revenu des personnes physiques a connu une chute de 10,0%, en passant de 238,1 milliards FCFA en 2012 à 214,4 milliards FCFA en 2013. Cette contreperformance est en liaison avec la révision à la baisse des taux d'imposition sur les revenus des personnes physiques dans le nouveau CGI.

Les montants collectés au titre de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) sont évalués à 20,8 milliards FCFA en 2013 après 29,5 milliards FCFA en 2012, soit une baisse de 29,5%.

Le recouvrement au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) a poursuivi sa hausse pour atteindre 135,7 milliards FCFA en 2013 après 113,9 milliards FCFA en 2012, soit un relèvement de 19,1%. Cette hausse s'explique, en partie, par la révision à la hausse du taux d'impôt sur les sociétés de 25% à 30%, avec le nouveau Code Général des Impôts (CGI).

**Graphique 21.3 : Evolution des impôts directs (en milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE-2013

### ***XXI.1.1.2. Impôts indirects***

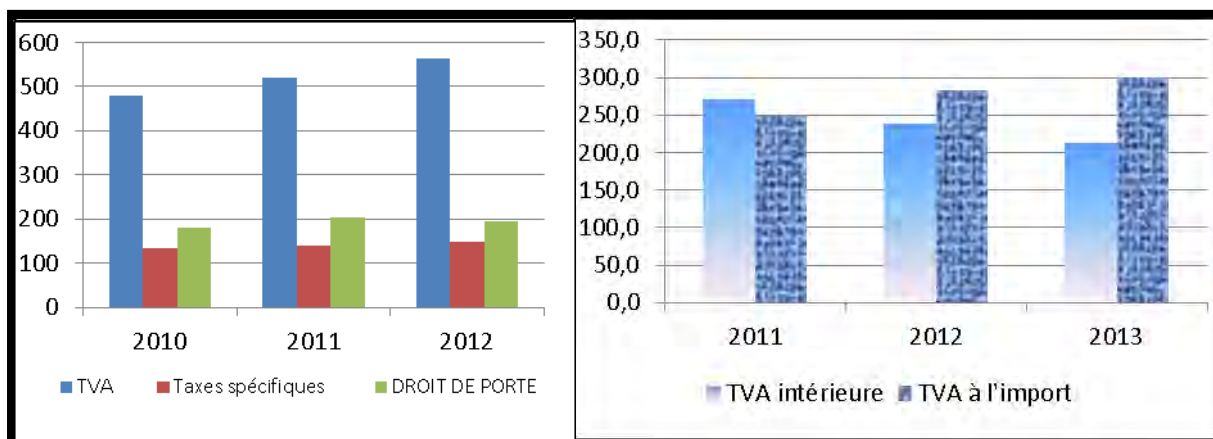
Le recouvrement des impôts indirects a enregistré un repli de 0,2% en 2013, pour se situer à 991,3 milliards FCFA contre 993,5 milliards FCFA en 2012. Cette contreperformance est en liaison avec la chute des taxes sur biens et services

(-1,8%), du FSIPP (-39,8%) et du FSE (-6,3%). Toutefois, elle est atténuée par l'augmentation des droits de porte (11,7%) et des droits d'enregistrement et de timbre (4,0%).

La baisse des taxes sur biens et services est imputable à celle de la TVA intérieure hors pétrole (-13,9%), de la taxe sur la consommation hors pétrole (-14,0%), de la Contribution Spéciale des Mines et carrières (CSMC) (-2,0%) et de la taxe spécifique pétrole (-0,1%). Cependant, cette évolution est contenue principalement par la hausse de la TVA à l'import (5,8%), de la TVA intérieure pétrole (394,1%), de la Taxe sur les Activités Financières (TAF) (y compris la TOB<sup>60</sup>) (3,2%), de la taxe sur les véhicules (6,7%), de la taxe sur les contrats d'assurance (0,8%) et de la RUTEL (0,2%).

Au titre des droits de porte, les recouvrements sont évalués à 218,0 milliards FCFA en 2013 contre 195,2 milliards FCFA en 2012, soit une hausse de 11,7% après le recul de 4,2% en 2011.

Graphique 21.4 : Evolution des impôts indirects et répartition de la TVA (en milliards FCFA)



Source : DGCPT, TOFE, avril 2013

### XXI.1.1.3. Les droits d'enregistrement et de timbre

La baisse des droits d'enregistrement et de timbre notée les deux dernières années s'est estompée en 2013, avec une réalisation de 52,0 milliards contre 50,0 milliards en 2012, soit une hausse de 4,0%.

Cette hausse est imputable à celle des droits de timbre qui sont passés de 12,5 milliards FCFA en 2012 à 15,4 milliards FCFA en 2013, soit un relèvement de 23,2%. Toutefois, elle est amoindrie par le repli des droits d'enregistrement et hypothèque (-1,6%).

<sup>60</sup> Taxe sur les Opérations Bancaires (TOB)

### XXI.1.2. LES RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales enregistrées ont connu une augmentation de 26,3% en 2013 pour s'établir à 90,3 milliards FCFA. Cette performance est sous l'effet des revenus du domaine, dividendes et produits financiers qui ont atteint 88,8 milliards FCFA en 2013 contre 68,5 milliards FCFA en 2012, soit une hausse de 29,6%. Toutefois, les autres recettes non fiscales ont continué leur évolution à la baisse en 2013 (1,5 milliards FCFA contre 3,0 milliards FCFA en 2012).

### XXI.1.3. LES DONS

A la suite du redressement noté en 2012 (37,5%), les dons ont renoué avec leur tendance à la baisse des années antérieures suite à leur repli de 9,1% pour s'établir à 187,5 milliards FCFA. Cette contreperformance est en liaison avec la chute des dons budgétaires qui sont ressortis à 19,8 milliards FCFA contre 52,0 milliards FCFA en 2012, soit un recul de 61,8%. Toutefois, le relèvement des dons en capital (167,7 milliards FCFA contre 154,3 milliards FCFA en 2012) n'a pas pu inverser cette évolution.

## XXI.2. LES DEPENSES BUDGETAIRES<sup>61</sup>

L'exécution des dépenses budgétaires est marquée, pour la première fois depuis plus de 20 ans, par la baisse de leur niveau en 2013. Les dépenses totales et prêts nets sont ressortis à 2059,0 milliards FCFA en 2013 contre 2090,0 milliards FCFA en 2012, soit une chute de 1,5%, imputable au repli des dépenses en capital (-1,5%).

### XXI.2.1. LES DEPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont augmenté légèrement de 5,8 milliards FCFA en 2013 pour atteindre 1262,8 milliards FCFA, après 1257,0 milliards FCFA en 2012, soit un relèvement de 0,5%. Cette hausse est imputable au relèvement des intérêts à payer sur la dette publique (4,8%) et, dans une moindre mesure, des traitements et salaires (0,7%). Toutefois, elle a été atténuée par le repli de 0,4% des autres dépenses courantes.

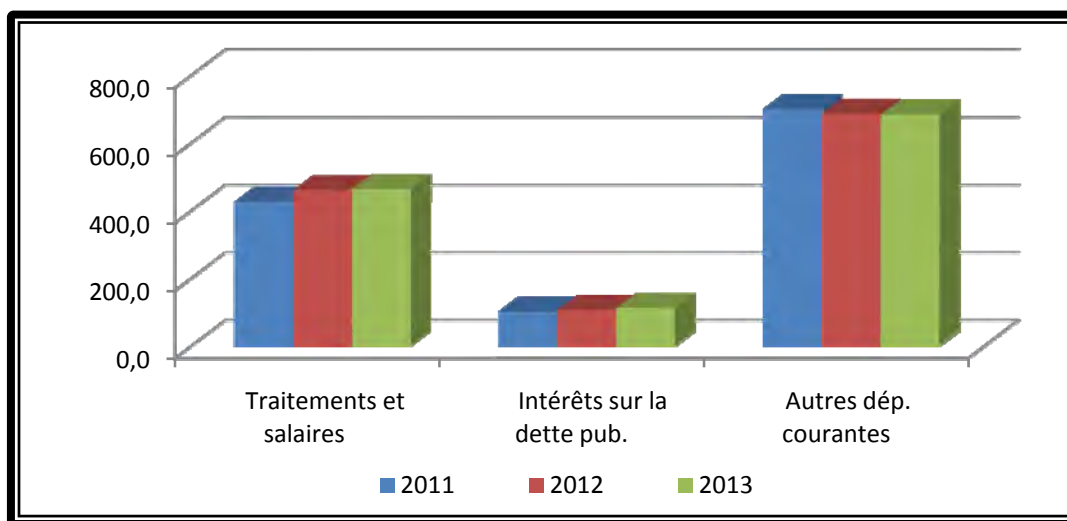
<sup>61</sup> Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée des dépenses budgétaires.

L'évolution des traitements et salaires a enregistré un ralentissement en 2013 (0,7% contre 8,0% en 2012), pour s'établir à 464,7 milliards FCFA.

Le paiement des intérêts sur la dette publique a poursuivi sa tendance haussière en 2013 avec un accroissement de 4,8%, pour ressortir à 113,2 milliards. Cette évolution est imputable à l'augmentation conjointe des intérêts payés sur la dette publique extérieure (6,5%) et celle intérieure (3,2%).

Les autres dépenses courantes sont à nouveau en repli (-0,4%) après celui de 2012 (-2,1%), avec des valeurs respectives de 684,9 milliards FCFA et 687,5 milliards FCFA. Cette baisse est en liaison avec celle des dépenses de fournitures et d'entretiens de 5,7%. Cette situation s'explique, en partie, par les nouvelles orientations visant à poursuivre la diminution du déficit public. Quant aux transferts et subventions, ils sont passés de 355,0 milliards FCFA en 2012 à 371,3 milliards FCFA en 2013, soit un relèvement de 4,6%.

**Graphique 21.5 : Evolution des différents types de dépenses courantes (milliards FCFA)**



Source : DGCPT, TOFE-2013

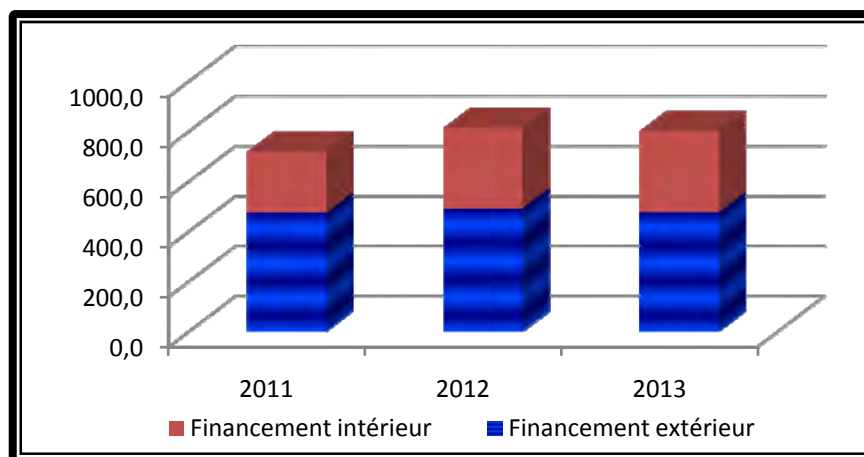
### **XXI.2.2. LES DEPENSES EN CAPITAL**

Les dépenses en capital ont baissé de 12,4 milliards FCFA en 2013 en s'établissant 801,3 milliards FCFA, soit un repli de 1,5% en variation annuelle. Cette évolution est en liaison avec la diminution des dépenses en capital sur ressources intérieures (-2,9%), sous l'effet de celle des montants des projets dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture. En revanche, les dépenses en capital sur ressources extérieures ont connu une légère augmentation de 0,6% en 2013, pour s'établir à



324,0 milliards FCFA. Cette situation s'explique, en partie par l'accroissement des investissements dans les secteurs des infrastructures routières et des télécommunications.

Graphique 21.6 : Composition et évolution des dépenses en capital (milliards FCFA)



Source : DGCPT, TOFE-2013

### XXI.3. LE FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE<sup>62</sup>

Le solde budgétaire global de l'Administration publique (incluant les entités non financières publiques et dons y compris)<sup>63</sup> a enregistré un déficit de 400,4 milliards FCFA en 2013. Le financement de ce déficit est effectué sur ressources intérieures (250,7 milliards FCFA) et extérieures (151,0 milliards FCFA).

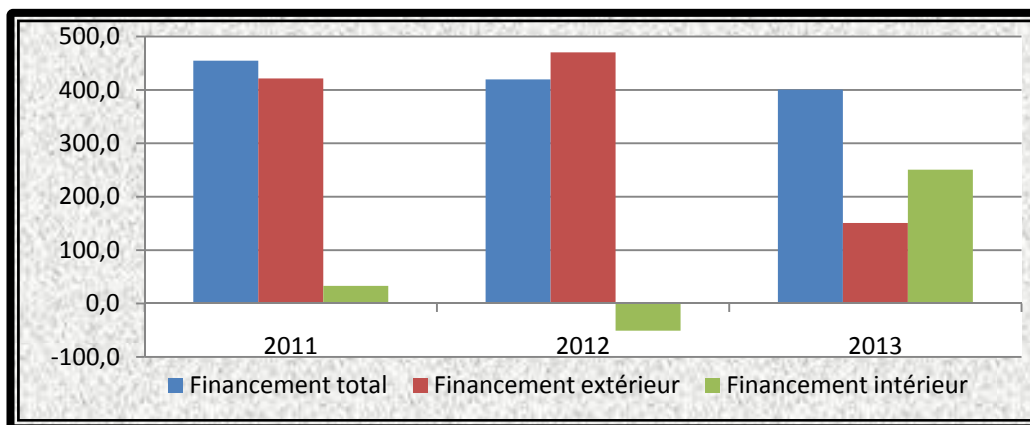
Les ressources extérieures nettes des amortissements sont ressorties à 151,0 milliards en 2013, après 470,4 milliards FCFA 2012 et 421,6 milliards FCFA en 2011. Cette baisse est en liaison avec celle des tirages (trésorerie et projets) et le remboursement net des bons et obligations du Trésor. Le désengagement sur ces derniers est imputable à l'accroissement de leur remboursement qui est accompagné par la chute de leurs émissions.

Le financement intérieur a été marqué par un endettement de 250,7 milliards FCFA en 2013, contre un remboursement net de 50,8 milliards FCFA en 2012. Cet endettement est sous l'effet de celui vis-à-vis du secteur bancaire en 2013 contre un remboursement en 2012. Toutefois, les nouveaux engagements de l'Etat vis-à-vis des institutions non-bancaires ont baissé entre 2012 et 2013.

<sup>62</sup>Le tableau 19.1 de l'annexe présente la décomposition détaillée du financement du déficit budgétaire.

<sup>63</sup>Le solde budgétaire global de l'Administration centrale et des entités non financières publiques (dons y compris) est égal au total recettes budgétaires et dons moins les dépenses totales et prêts nets plus le solde global de certaines entités du secteur public.

Graphique 21.7 : Structure du financement du déficit budgétaire (en milliards FCFA)



Source : DGCPT, TOFE-2013

#### XXI.4. LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le déficit budgétaire global de l'Administration publique (dons compris) s'est amélioré pour la deuxième année consécutive en s'établissant à 5,4% du PIB en 2013, après 5,9% en 2012 et 6,7% en 2011. Le déficit du solde primaire (solde global hors intérêts sur la dette publique) rapporté au PIB a enregistré la même tendance baissière pour ressortir à 3,9% en 2013 contre 4,3 % en 2012. Cette situation montre la persistance du poids du paiement des intérêts sur la dette dans les dépenses publiques même si son évolution reste modérée (4,8% en 2013, après 3,8% en 2012 et 73,0% en 2011).

Relativement au Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), il convient de noter ce qui suit :

- ✓ les **recettes fiscales rapportées au PIB** sont évaluées à 18,7% en 2013 en détérioration par rapport à 2012 (19,2%). Le seuil minimal, relatif à la **pression fiscale fixé à 20,0%**, n'est pas respecté ;
- ✓ le rapport entre la **masse salariale et les recettes fiscales** s'est établi à 33,6% en 2013 contre 33,1% en 2012. Le plafond fixé à 35,0% n'est pas dépassé ;
- ✓ le ratio « dépenses en capital financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » reste supérieur au plancher communautaire de 20,0% en 2013 (34,6%) même s'il est en baisse par rapport à 2012 (35,3%).